



Sommaire

Edito : Nos meilleurs vœux pour une année 2021...solaire: page 1

La vie de notre SAS : page 2

Le défi DECLICS ou Familles à énergie positive : Page 3

Foire aux questions : Terres rares, énergies renouvelables, dégâts environnementaux : Que penser du documentaire d'ARTE ? : Page 4

Comment souscrire : Page 5



Visiter notre site Web :

<http://www.ouestcornouaille.centralesvillageoises.fr>

Nos meilleurs vœux pour une année 2021 ... solaire

Le chemin a été sinueux, pavé d'incertitudes, de nouvelles encourageantes et de difficultés non planifiées. Mais nous y sommes... Dans quelques semaines, notre Centrale Villageoise s'engage dans la réalisation concrète de notre objectif : l'installation de panneaux photo-voltaïques sur un ensemble de toits publics de l'Ouest Cornouaille. Dans ce cheminement citoyen, nous avons pu nous appuyer sur des concours pluriels, efficaces et bienveillants.

Votre concours à vous, sociétaires de notre Centrale Villageoise, qui avez apporté, avec votre confiance, la première mise de fonds dès le 7ème mois de souscription; argument qui a balayé toutes les réticences, découragé les critiques défaitistes et donné à notre projet, son élan initial sans lequel rien ne se serait fait. Un appui important est venu également d'une écoute et d'une présence attentive des élus de notre territoire. On les disait réticents à l'aventure de la transition énergétique. Et voici qu'ils accompagnent notre projet (CCPBS, Combrit, Loctudy) en nous autorisant l'usage des toits publics de leur périmètre, pour développer l'énergie solaire, au service d'un intérêt général bien compris.

Citons aussi l'aide considérable que nous ont apportée les réseaux de l'énergie citoyenne. L'association des Centrales Villageoises au travers de son expérience de 10 ans, sa conséquente documentation, ses guides utiles à bien maîtriser l'ensemble des rubriques (réglementaire, juridique, financière et technique), ses conseils avisés et son soutien constant. Energie Partagée qui fait tant pour

assurer la coordination des acteurs de la transition énergétique et organiser la montée en puissance des initiatives. Et Taranis qui prend sa part du travail pour la région Bretagne.

Enfin, nous nous sentons portés également par l'émergence d'autres projets que les nôtres à proximité. La Ria d'Etel en Morbihan vient de rejoindre le réseau des Centrales Villageoises, que l'association Emeraude Transition Énergétique (en Côtes d'Armor) envisage également de rejoindre. Nos échanges se multiplient avec les acteurs du territoire : Bec (Bretagne Energie Citoyenne), et OnCimé sur Lorient..., et Altora enfin qui installe des toits privés dans le Cap Sizun.

L'année 2021 promet donc d'être solaire en Ouest Cornouaille. Avec nos meilleurs vœux pour la nouvelle année, nous vous adressons ce bulletin qui fait le point sur les prochaines échéances, qui aborde aussi une autre initiative en matière d'économies d'énergie (Déclics).

Faisons tous ensemble le pari que l'année qui s'annonce sera solaire pour nos territoires. Merci de nous lire et de nous soutenir. Ce projet est d'abord le vôtre.



La vie de la SAS CVOC

Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille

Consultation des actionnaires sur une prise de participation dans Alora PV

Les actionnaires de notre Centrale Villageoise étaient appelés à se prononcer au mois de décembre, sur une Résolution Unique concernant le projet d'achat par CVOC à Energie Partagée Investissement de 10 actions de la société Alora PV à leur valeur nominale de 100 € chacune, soit 1 000 € au total, cet achat étant assorti d'une option de revente au prix d'achat durant 5 ans. Les résultats du vote sur cette Résolution Unique sont les suivants :

Suffrages exprimés : 106
Votes OUI : 103, Votes NON : 1,
Abstentions : 2, N'ont pas répondu : 93

Conformément à l'article 25 des statuts de la société, les actionnaires n'ayant pas répondu dans le délai imparti sont considérés comme ayant approuvé la Résolution Unique qui est donc approuvée par 196 voix pour, une voix contre et deux abstentions. Nous avons averti Energie Partagée du résultat de ce vote et attendons leur retour.

Convention d'occupation temporaire (COT) attendue pour l'école Jules Ferry de Loctudy

Il faut reconnaître que les choses commencent à bouger puisqu'après l'attribution par la CCPBS des toits du centre de Kerist Plobannalec, et celle des toits municipaux de Combrit (voir ci-contre), c'est une 3ème COT qui est attendue de la part de la commune de Loctudy. La décision est attendue pour un prochain conseil municipal en janvier ou février. Nous saluons ces actions résolues venant des élus communaux et communautaires du territoire, qui confirment par leur engagement la validité du principe

de co-construction qui nous anime. Une première étape est déjà franchie, la Municipalité n'a pas eu de retour à son appel à manifestation d'intérêt concurrente (AMIC), ce qui signifie que nous sommes seuls en lice.

Ateliers municipaux de COMBRIT : le Conseil Municipal signe une Convention d'Occupation Temporaire (COT) au bénéfice de notre CVOC

Un projet de COT au bénéfice de notre Centrale Villageoise a été adopté en séance du 16.12 par le Conseil Municipal de Combrit. Cette décision concerne une démarche de production d'énergie renouvelable citoyenne et locale, impliquant la mise en œuvre d'installations photovoltaïques sur les toits des ateliers municipaux et/ou du hangar nautique situés sur la zone artisanale de Kerbénoën. Saluons cette initiative responsable qui répond dans son principe à la recherche d'une meilleure autonomie énergétique du territoire. Rappelons en effet que la commune de Combrit produit sur ses terres 39 MWh annuels en regard des

32 251 MWh qu'elle consomme soit une autonomie énergétique inférieure à 0,2%.

Energies en Finistère devient actionnaire de la CVOC

Le 8 décembre 2020, la SEM Energies en Finistère prenait officiellement part au capital de la SAS Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille. Cette prise de participation à hauteur de 5000 euros intervient après décision unanime du conseil d'administration de la société mixte, le 23 juillet 2020.

Créée par le SDEF (Syndicat Départemental d'Energie et d'Équipement du Finistère) en 2018, la société d'économie mixte « Energies en Finistère » est un acteur incontournable de la transition énergétique dans le département. Elle permet notamment d'associer des acteurs publics et privés pour développer des projets énergétiques sur le territoire, tout en garantissant la maîtrise de ces projets par les collectivités et leurs groupements.

Pendant la Covid, le travail se poursuit

La période que nous traversons a rendu les réunions physiques impossibles. Pour autant, nos équipes ont continué de s'affairer autour du projet en cours au moyen des visioconférences. C'est ainsi que le 7 décembre dernier, une conférence faisant le point sur l'avancée des premiers toits s'est tenue devant une bonne vingtaine de participants. La réussite de ce rendez-vous nous incite à en renouveler la tenue. D'autres séances suivront donc. De la même façon, nous continuons les travaux avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), Become 29 au moyen de ces réunions virtuelles de par les outils, mais bien concrètes pour l'avancement du projet.

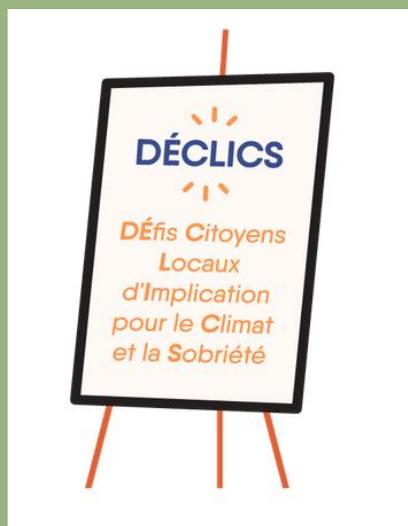


DEFI DECLICS

« Le meilleur kWh, c'est celui qu'on ne consomme pas » !

C'est une idée que nous aimons garder en mémoire car il est vrai que nos efforts pour développer les énergies renouvelables ne seront pas efficaces aussi longtemps que nos consommations énergétiques continueront d'augmenter, tant que la sobriété énergétique n'aura pas pénétré nos habitudes.

Notre Centrale Villageoise, au côté de la commune de Combrit, s'associe à une opération intitulée DEFI DECLICS



Il s'agit d'inciter une douzaine de familles, de foyers, à **réduire leur consommation électrique** sur une période d'environ cinq mois et leur permettre, de façon ludique, d'effectuer des gestes simples qui réduiront leur facture d'électricité. Selon un baromètre du Médiateur national de l'énergie, **79 % des personnes interrogées** en septembre 2020 se disent **préoccupées par leurs consommations d'énergies**, et 71 % déclarent que ces consommations constituent une part importante de leur budget.

N'hésitez pas à vous signaler, si le défi vous intéresse.



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

Présentation du défi DECLICS ou familles à énergie positive

Pourquoi organiser ce concours ?

- Le potentiel d'économies est important à l'échelle du territoire
- Il ne nécessite pas d'investissements lourds → excellent rapport efficacité/coût
- Il s'adresse à tous les habitants sans distinction
- Il induit des retombées positives sur d'autres thématiques :
 - ✓ Transports et sécurité routière
 - ✓ Eau
 - ✓ Qualité de l'air
 - ✓ Déchets
- Il s'intègre dans le futur PCAET (plan climat air énergie territorial)

Les différents rôles

- **Plusieurs types d'acteurs** : la commune de Combrit, l'animateur, les « capitaines » et les groupes de familles
- **L'animateur** assiste les capitaines et anime le défi
- **La municipalité** lance le concours sur son territoire
- **Les capitaines** accompagnent les familles participantes sur les gestes économes et les relevés de consommations et organisent les réunions de groupes
- **La commune de Combrit** organise une cérémonie de remise des prix aux participants
- + **une aide du CLER, organisateur du concours à l'échelle nationale**

Rôle de l'animateur (notre Centrale Villageoise)

- Coordonner le projet dans la commune de Combrit (relations avec le Comité de pilotage, animation des groupes de travail, respect du planning)
- Assister les capitaines d'équipes
- Fournir des outils d'information, de sensibilisation sur les gestes économes
- Valider et saisir les relevés de consommation d'énergie

Rôle du capitaine

- Etre le contact/guide/relais des familles participantes
- Représenter son "groupe de familles"
- Distribuer le matériel de la campagne (outils d'informations, de sensibilisation, de suivi des consommations) aux participants
- Participer au Comité de Pilotage et aux groupes de travail
- Être responsable de la transmission des relevés de consommation de son "groupe de familles"

En savoir plus sur Déclics



<https://cler.org/association/nos-actions/declics/>

La Foire Aux Questions

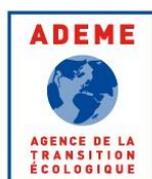


Le 24 novembre, ARTE diffusait un reportage intitulé "La face cachée des énergies vertes", document qui a suscité de nombreuses réactions parmi le public sensibilisé à l'importance des énergies renouvelables. Le documentaire étudie l'impact environnemental du développement des énergies renouvelables (solaire et éolien) et du véhicule électrique (ce point tenant une place prépondérante dans l'émission sans que son titre le laisse imaginer). Cette émission qui a l'intérêt de nous alerter sur les conditions d'extraction des minerais et de plaider pour la sobriété matérielle et énergétique, comporte cependant de réelles imprécisions, sur l'utilisation des terres rares notamment.

Nous relayons dans ces pages des liens vers d'autres sources de réflexion, bien utiles pour se forger une opinion solide et bien documentée. A consulter notamment, la récente lettre des Centrales Villageoises:

<http://www.centralesvillageoises.fr/actualite/documentaire-la-face-cachee-des-energies-vertes-elements-de-reflexion>

Financé par



Terres rares, énergie verte, dégâts environnementaux : que penser du documentaire d'Arte ?

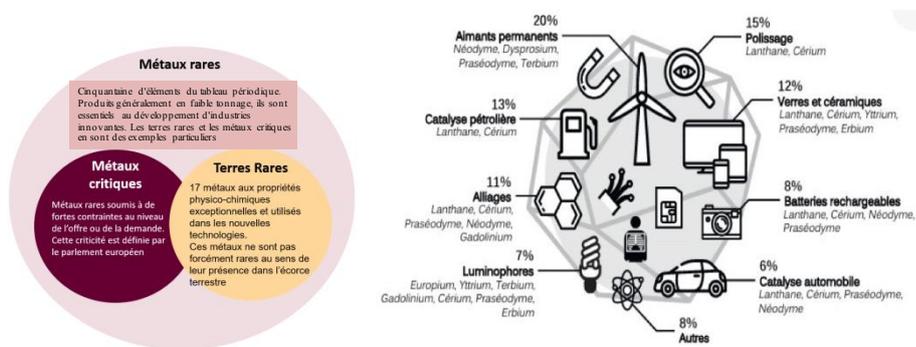
Un avis à consulter : [Avis technique de l'ADEME : Terres rares, énergies renouvelables et stockage d'énergie](#)

Cet avis, fort bien documenté commence par expliciter ce que sont en réalité les terres rares d'un point de vue chimique et faire le point sur la localisation des gisements de terres rares, qui ne le sont pas vraiment, en dépit de ce qu'évoque leur nom. La Chine serait le premier pays producteur de terres rares, avec environ 86% de la production mondiale en 2017, ce qui explique largement notre dépendance actuelle dans le domaine des énergies renouvelables.

L'avis de l'ADEME rétablit ce qu'est le contexte économique et politique, et nous aide à ne plus faire la confusion entre terres rares et matériaux et métaux critiques. Il nous indique les inconvénients en général de toute extraction minière.

Autre aspect déterminant, cet avis nous rappelle que les énergies renouvelables pour la plupart, n'utilisent pas de terres rares. La consommation de terres rares dans ce secteur réside essentiellement dans l'utilisation d'aimants permanents pour certains segments de marchés de l'éolien. A priori, aucune autre technologie de conversion des énergies renouvelables n'utilise les terres rares de manière significative. Les technologies solaires photovoltaïques actuellement commercialisées n'utilisent pas de terres rares.

Enfin, ce document de l'ADEME énumère un certain nombre de références de travaux et publications utiles pour ceux qui souhaitent approfondir leur maîtrise du sujet.



Autre source éclairante sur le sujet, la tribune de Wedemain : [Tribune du magazine WEDEMAIN](#).

Une tribune qui nous confirme que les énergies renouvelables sont bien le chantier du siècle et qui nous rappelle utilement que "la majorité des terres rares et des métaux rares sont utilisés dans les activités traditionnelles comme la fabrication du verre, la métallurgie, les lampes, les écrans, l'imagerie médicale, l'énergie nucléaire, la défense... et dans le milliard et plus de téléphones portables vendus chaque année dans le monde." Selon cette tribune, si "le documentaire d'Arte pose parfaitement le problème général de la pollution liée aux activités extractives, pas seulement des terres rares ou des métaux rares, mais aussi du cuivre dont la consommation augmente avec l'électrification de nombreuses activités (dont l'automobile), il montre bien que la solution viendra aussi de la sobriété et de la reconsidération de nos modes de vies". On ne saurait dire mieux.

Comment souscrire ?

Vous êtes intéressé par le projet de développement de toits solaires citoyens en Ouest Cornouaille et vous avez décidé d'apporter votre concours à cette initiative. Vous souhaitez souscrire une ou plusieurs actions au capital de la SAS ? C'est toujours possible.

Rendez-vous sur notre site à cette adresse : <http://www.ouestcornouaille.centralesvillageoises.fr>



1

Découvrir la présentation puis : Rejoindre la société

2

Prendre connaissance des documents: Document d'Information Synthétique, statuts de la SAS, CV des représentants légaux, esquisse du Plan d'Affaire

3

Télécharger, imprimer et remplir le formulaire correspondant à votre statut : "personne majeure", "personne morale" ou "personne mineure"

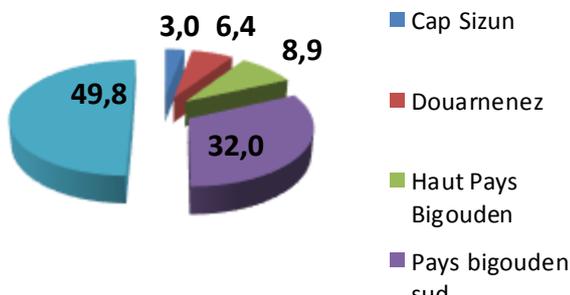
4

Adresser le formulaire rempli accompagné du chèque et des pièces jointes (photocopie recto-verso de la pièce d'identité ET justificatif de domicile) à l'adresse du siège de la SAS:

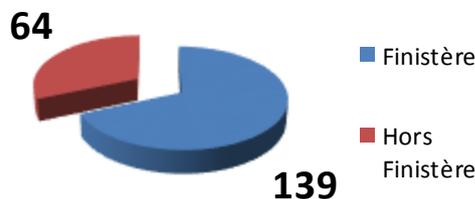
SAS Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille
11 Hent Perien Bonis 29120 - Combrit

Souscription : où en sommes-nous ?

En ce début d'année 2021, avec un total de 67 500€, notre CVOC compte 203 souscripteurs, qui se répartissent en 195 particuliers, 2 associations et 6 entreprises. Ces souscripteurs sont issus pour moitié du territoire de notre Centrale Villageoise (les 4 communautés de communes de l'Ouest Cornouaille plus les communes limitrophes). Au total, 139 souscripteurs soit 68.5% sont résidents du Finistère.



Répartition en % du nombre de souscripteurs



Répartition des souscripteurs En et hors Finistère